



Disponible en ligne sur www.sciencedirect.com



14^e CONGRÈS NATIONAL DE LA SFAP

Évolution des motivations du bénévolat : des réponses associatives[☆]

Changing motivations for benevolent support: The response of benevolent associations



Marie-Odile de Vaugrigneuse^{1,2}

Fédération JALMALV, 132, rue du Faubourg St-Denis, 75010 Paris, France

Reçu le 28 mai 2008 ; accepté le 28 mai 2008

Disponible sur Internet le 8 août 2008

MOTS CLÉS

Bénévolat ;
Accompagnement ;
Engagement ;
Dimension associative

Résumé L'engagement individuel du bénévole s'inscrit dans une dimension collective à laquelle participe l'association dans une double démarche : le développement de la dimension associative du bénévolat d'accompagnement et le développement de la culture de l'accompagnement. Ce bénévolat est officiellement reconnu depuis la loi du 9 juin 1999 ; tous les bénévoles, qu'ils soient accompagnants ou de structure sont concernés par cette dimension associative. Le bénévole doit avoir conscience qu'il s'engage dans une démarche de solidarité particulière, qui a une dimension sociale et humaine et qu'il est porteur des valeurs de son association. Il n'y a pas de place pour l'individualisme. Le bénévole doit accepter l'esprit et le fonctionnement en équipe. C'est une condition «non négociable» de l'exercice de ce choix de bénévolat. Les exigences demandées aux bénévoles n'excluent pas une certaine souplesse de la part des associations : s'adapter aux profils des bénévoles, laisser place à leurs créativité et être réactifs à leurs besoins. Il est de notre responsabilité de nous adapter, mais sans perdre notre identité et le sens de notre engagement.

© 2008 Elsevier Masson SAS. Tous droits réservés.

[☆] 14^e Congrès de la SFAP. Nantes, 19, 20 et 21 juin 2008. Cultures et soin : diversité des approches, complexité des réponses.

Adresse e-mail : jalmalv-idf@wanadoo.fr.

¹ Groupe constitué par Chantal Catant (Aurore-Présence) – Suzanne Choffel (VSD) – Simone Ferrand (Albatros) – Mireille Gonzalez (Fédération Alliance) – Etienne Hervieux (Petits Frères des Pauvres) – Anne Kerrand (Maison Jeanne-Garnier) – Bernard Legris (ASP Fondatrice) – Marie-Jo Paulais (L'Autre rive) – Marie Martin (Jalmalv Dijon) – Marie Quinquis (Rivage) – Aude Saint-Pierre (ASP Toulouse) – Marie-Odile de Vaugrigneuse (Jalmalv Paris IDF) et animé par Paulette Le Lann (Fédération Jalmalv).

² Porte-parole du groupe de travail du Collège des associations de bénévoles d'accompagnement (CABA) de la SFAP, France.

KEYWORDS

Benevolent associations;
Support;
Engagement;
Associative dimension

Summary An individual's engagement to offer benevolent support and care is part of an overall community endeavour with a dual approach: develop the teamwork dimension of benevolent support, favour a culture of benevolent support. The French law of June 9, 1999 recognized the importance of benevolent support and associations of individuals devoted to such action. This associative dimension of benevolent support concerns not only members of specific structures but also individual persons accompanying the ill. Each benevolent worker must be aware that his-her engagement is part of a specific effort of solidarity which has a social dimension and a human dimension expressed via the values of the association. The benevolent worker must understand the importance of the team spirit where there is no place for individualism. When choosing to participate in benevolent support there can be no "negotiation" about this point. These prerequisites do not rule out a certain degree of flexibility within the associations: adapting actions to the profiles of the benevolent members, favouring personal creativity and reacting to individual needs. It is our responsibility to adapt our associations without losing our identity and our sense of engagement.

© 2008 Elsevier Masson SAS. Tous droits réservés.

Les motivations des bénévoles évoluent et nos associations doivent s'adapter. En répondant de deux façons :

- passer du « je » au « nous » : de la motivation individuelle à l'engagement collectif ;
- allier exigence et souplesse.

Passer du « je » au « nous »

L'engagement individuel du bénévole (le « je ») s'inscrit dans une démarche collective à laquelle participe l'association (le « nous »).

Ce passage du « je » au « nous » va se faire essentiellement :

- par le développement de la dimension associative du bénévolat d'accompagnement ;
- par le développement de la culture de l'accompagnement.

Bénévolat d'accompagnement et dimension associative

Ce bénévolat particulier est exercé dans les associations d'accompagnement, lesquelles participent au mouvement national et international des soins palliatifs et de l'accompagnement. Ce bénévolat est officiellement reconnu depuis la loi du 9 juin 1999 (article 10). Citons le référentiel « Associations d'accompagnement et bénévolat » : « *Les associations d'accompagnement adhèrent aux valeurs et à l'éthique des soins palliatifs et de l'accompagnement, valeurs traduites dans la Charte de la Société française d'accompagnement et de soins palliatifs* » (approche globale de la personne atteinte d'une maladie grave, évolutive ou terminale, soulagement des douleurs physiques et prise en compte de la souffrance psychologique, sociale et spirituelle, la mort est considérée comme un processus naturel et donc ceux qui dispensent les soins palliatifs sont opposés à l'acharnement thérapeutique, comme ils se refusent à provoquer intentionnellement la mort).

Donc, ce bénévolat se situe forcément dans un projet associatif d'envergure nationale.

À ce propos, citons ce passage extrait des recommandations de la SFAP de septembre 2004 : « *L'accompagnement*

est affaire de société dans la mesure où il n'est envisageable que dans la dynamique d'une mobilisation ».

Concrètement, à quel moment parler de la dimension associative ?

Nous pouvons parler de dimension associative :

- dès qu'une personne se renseigne sur l'association (par entretien téléphonique ou lors d'une visite) ;
- lors de la formation initiale et continue des bénévoles ;
- lors de réunions de réflexions et de partages, entre les bénévoles ;
- lors de congrès, colloques, conférences.

Tous les bénévoles, qu'ils soient accompagnants ou de structure sont concernés par cette dimension associative.

La culture « d'accompagnement » et son développement

Les valeurs

Le bénévole doit avoir conscience qu'il s'engage dans une démarche de solidarité particulière, qui a une dimension sociale et humaine.

Un référentiel « associations d'accompagnement et bénévolat » a été élaboré par le CABA pour répondre de la spécificité de l'activité des bénévoles d'accompagnement. « *Les bénévoles d'accompagnement, de par leur action collective, sont des acteurs singuliers dans le système de santé. Dans le rôle qui leur est reconnu et imparti, ils consacrent leur disponibilité à une démarche de solidarité et de soutien auprès de la personne en fin de vie et de ses proches. Dans leur engagement quotidien, les bénévoles d'accompagnement représentent la cité au sein des institutions de soin ou à domicile, auprès des personnes malades, de leurs proches et des professionnels de santé. Ils sont les témoins d'une société qui se préoccupe des siens, traversant l'épreuve de la maladie grave, de la mort et du deuil. Du fait de la gratuité de leur engagement, ils témoignent au nom du corps social d'une attention à l'égard des personnes en grande souffrance, ce qui conforte*

un sentiment d'appartenance à la communauté humaine, sentiment souvent compromis du fait des conséquences sociales de la maladie grave. Par leur regard, les bénévoles d'accompagnement confirment la personne dans son identité et dans sa dignité».

Ce référentiel souligne que :

- l'engagement du bénévole se situe dans une dimension de solidarité humaine dans la société ;
- l'association est la garante pour les structures et pour la personne accompagnée, de la validité et de la compétence du bénévole d'accompagnement ;
- les bénévoles agissent toujours au sein d'une équipe.

Il n'y a pas de place pour l'individualisme. Le bénévole doit accepter l'esprit et le fonctionnement en équipe. C'est une condition « non négociable » de l'exercice de ce choix de bénévolat.

Les moyens

Les moyens sont de :

- communiquer sur les projets (comme nous l'avons dit par des colloques, congrès, conférences, temps de rencontre sur les fondamentaux de notre accompagnement, bref en ouvrant nos associations à la société civile) ;
- mettre l'accent sur les formations continues, les partages de réflexion sur les événements de la société ;
- accompagner les bénévoles (rencontre d'accompagnants, groupes de paroles, écoute, disponibilité, tutorat ... même s'il n'y a pas de place pour l'individualisme, il y a une place pour l'individu) ;
- maintenir et préserver un cadre juridique et organisationnel pour la sécurité de tous, accompagnants et accompagnés (règlement intérieur, charte, conventions...).

Allier exigence et souplesse

Exigence

Le bénévolat d'accompagnement est de l'ordre de l'éthique. On est au cœur des valeurs, il est question d'un être humain, de vie, de mort, de souffrances.

Pourquoi ?

Ce bénévolat est un engagement :

- dans une association dont on respecte les valeurs ;
- dans une équipe dont on respecte l'organisation (planning, cahier de liaison, groupe de parole) ;
- dans la durée pour la cohésion des équipes.

Comment ?

Comment l'exigence peut-elle aider ? :

- en évaluant les motivations des candidats à l'accompagnement ;
- en assurant une formation de qualité tant initiale que continue ;

- en proposant une rencontre individuelle annuelle avec les bénévoles ;
- en mettant en place un groupe de parole mensuel pour les bénévoles.

Souplesse

Je...Nous...Genou : articulation qui donne souplesse à la marche ! Les associations doivent faire preuve de souplesse si elles veulent fidéliser leurs bénévoles et en intégrer de nouveaux.

Pourquoi ?

Cette souplesse est nécessaire pour :

- s'adapter au nouveau profil des bénévoles (plus jeunes, en activité professionnelles et retraités actifs) ;
- laisser place à la créativité des bénévoles ;
- être réactif aux demandes et aux besoins des bénévoles.

Comment ?

La souplesse peut aider :

- en laissant le choix du groupe de parole (ou rencontre d'accompagnants) selon les disponibilités du bénévole et non selon son équipe (dans certaines associations où sont organisés plusieurs groupes de parole) ;
- en mélangeant au sein du même groupe de parole, des bénévoles de différents terrains (domicile, USP, EMSP par exemple) ;
- en tenant compte de l'activité professionnelle du bénévole dans le choix de la structure dans laquelle il interviendra ;
- en acceptant la mobilité (désirs de changement des lieux d'accompagnement) ;
- en acceptant une implication moindre au niveau associatif tout en restant vigilant à ce que l'esprit associatif existe.

Conclusion

De par la spécificité du bénévolat d'accompagnement, il est indispensable que les associations informent et sensibilisent les bénévoles.

Mais il ne faut pas s'attendre à ce que tous les bénévoles soient des militants !

Si nous reprenons la recommandation de la SFAP en 2004 « l'accompagnement est affaire de société dans la mesure où il n'est envisageable que dans la dynamique d'une mobilisation ». Nous devons alors nous poser les questions pratiques sur :

- qui peut se charger de cette mobilisation ? (bénévoles d'accompagnement, de structure, autres?) ;
- comment doit-on susciter les motivations pour quelle mobilisation ?

- sommes-nous capables de nous mobiliser autant en direction du grand public, des décideurs, des politiques, des médias...?

Cette évolution des motivations est un défi pour nos associations. Elles doivent s'adapter et s'assouplir si elles veulent intégrer de nouveaux bénévoles en restant vigilant à garder nos valeurs.

Cette évolution est une vraie question pour les associations d'accompagnement, surtout maintenant que leurs bénévoles doivent être de plus en plus présents dans différents lieux et structures.

Nos associations doivent, de ce fait, être de plus en plus attentives à maintenir le lien avec leurs bénévoles, afin d'éviter leur isolement dans les structures de soins.

Nous avons besoin de bénévoles, il est de notre responsabilité de nous adapter, mais sans perdre notre identité et le sens de notre engagement. Il est nécessaire de garder cette qualité des bénévoles d'accompagnement, reconnue par nos partenaires.